

Madame,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la limitation de la vitesse sur autoroute, et je vous en remercie.

J'estime que cette mesure est relativement complexe à mettre en place du point de vue de l'acceptabilité car elle peut être vécue comme une limitation de liberté. La Première ministre a d'ailleurs indiqué le 14 novembre dernier ne pas vouloir imposer une limitation à 110 km/h au lieu de 130 km/h sur les quatre voies. Le gouvernement privilégie, en effet, le mode incitatif et entend accompagner l'évolution des pratiques en communiquant davantage sur les économies de carburant (pour les ménages et les entreprises), ainsi que sur l'intérêt que cela présente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Je partage totalement la stratégie de madame la Première ministre et je me serais de toute façon opposé à toute volonté d'abaisser la vitesse sur autoroute, à moins que cette décision ne se soit accompagnée d'une baisse significative des tarifs des péages.

Telle est la réponse que je souhaitais vous apporter et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yannick Favennec